

Extrait du Chôm'Actif

<http://chomactif.fr/La-Charte-du-MNCP.html>

La Charte du MNCP

- La Défense des droits des Chômeurs à Chôm'Actif avec le MNCP -

Date de mise en ligne : mercredi 6 août 2003

Copyright © Chôm'Actif - Tous droits réservés

Chômeurs et Précaires

Confrontés à une situation actuelle qui les mutile et les marginalise, les chômeurs de notre pays ont le choix entre deux attitudes : Subir ou Réagir.

Les membres du MNCP, quand à eux, ont décidé de réagir collectivement et de s'organiser. Regroupés dans leurs associations locales, ils ont voulu fédérer celles-ci dans un mouvement national :

Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires, ouvert lui-même à des solidarités européennes et internationales.

Le chômage nous MUTILE et nous MARGINALISE. Dans notre société axée sur la consommation, la rentabilité, la publicité et la sécurité, nous sommes progressivement atteints dans nos moyens élémentaires d'existence : nourriture, logement, loisirs. Peu à peu, notre santé se détériore.

- ▶ Le système d'assurance chômage, l'allocation RMI et les différentes aides nous astreignent à des démarches compliquées et à des contrôles humiliants, voire répressifs.
- ▶ Nous sommes atteints aussi dans notre intégrité morale : nous perdons confiance en nous, nous nous culpabilisons devant ce qui nous apparaît comme un échec personnel. La société actuelle, qui lie le droit au revenu et la reconnaissance sociale à l'exercice d'une profession, tend à nous juger, à nous culpabiliser et nous exclure.
- ▶ Malgré notre NOMBRE, nous sommes REDUITS au SILENCE
Nous sommes aussi nombreux que les fonctionnaires, trois fois plus nombreux que les agriculteurs. Pourtant, nous sommes réduits au silence :
- ▶ Nous sommes coupés des lieux de rencontre et d'expression, des moyens de pression dont disposent les travailleurs en activité.
- ▶ Nous sommes de simples usagés et consommateurs des services de l'emploi (POLE EMPLOI, ASSEDIC etc...), jamais des partenaires responsables.
Nous sommes souvent même devenus des sujets de gêne, de honte ou de critique de la part de membres de notre entourage.
- ▶ Nous refusons d'être les BOUCS EMISSAIRES d'une situation dont nous sommes les PREMIERES VICTIMES. Face au chômage, notre société applique actuellement la politique de l'autruche. Plutôt que de regarder le mal en face et de s'attaquer à ses causes profondes, elle préfère appliquer le traitement social du chômage. Elle tente même de faire porter la responsabilité de la situation à ceux-là même qui la subissent : « Vous ne savez pas vous adapter ... » « Vous n'êtes pas assez formés... ». Elle occulte ainsi ses propres responsabilités et veut masquer le véritable problème le manque d'emplois.

- ▶ Nous revendiquons le DROIT A LA PAROLE, afin de devenir nous-mêmes, ACTEURS DE CHANGEMENT et FORCE DE PROPOSITIONS. C'est l'objectif du MNCP. Les chômeurs, à partir de leur situation de pauvreté et de difficulté, sont les révélateurs privilégiés des failles de notre société. Il sont les plus à même de les mettre en lumière et d'impulser des solutions appropriés. Leurs voix et leurs recherches sont indispensables à tous ceux qui veulent bâtir une société de justice et de fraternité.

- ▶ Nous revendiquons le DROIT EFFECTIF D'ASSOCIATION et la RECONNAISSANCE de notre CITOYENNETE . Pour les demandeurs d'emploi, le droit de s'associer, c'est le droit d'exister en tant que citoyens, acteurs de leur vie, avec la ferme volonté de vivre dans une société, qui refuse la discrimination et l'exclusion. Cela induit le droit d'être représentés partout où nos intérêts sont en jeu. En outre, tout adhérent doit pouvoir bénéficier dans chaque association d'un statut reconnu de représentation ou d'animation. Cela entraîne pour l'Etat, les collectivités ou établissements publics (régions, départements, communes...) le droit de procurer financement et locaux.